

Publié le 28 juin 2024

« Ambitions 2030 : la feuille de route des entreprises de l'intérêt général » dévoilée à l'occasion de la Rencontre nationale des Epl 2024

Lors de la Rencontre nationale des Entreprises publiques locales (Epl), adhérents et partenaires de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) se sont retrouvés au Beffroi de Montrouge. Ce rassemblement a été l'occasion de dévoiler le plan stratégique « Ambitions 2030 », une feuille de route audacieuse visant à accompagner les transitions au cours des six prochaines années. Les participants ont ainsi pu découvrir les objectifs et les projets prévus par la Fédération pour répondre aux défis futurs.



La dernière table ronde de l'événement avait vocation à faire état de la vision et de la stratégie de la FedEpl à l'horizon 2030. **Philippe Laurent, maire de Sceaux et président de la FedEpl, a notamment présenté aux adhérents et partenaires le plan stratégique « Ambitions 2030 : la feuille de route des entreprises de l'intérêt général ».**

Le plan stratégique « Ambitions 2030 » dans la continuité du plan stratégique « Epl Territoires 2020 »

Lire aussi

[10 ans après, le cap des 50 SemOp a été franchi](#)

Avant d'explorer les grandes orientations stratégiques qui guideront les Epl dans les années à venir, un bref retour en arrière à partir de mesurer le chemin parcouru pour mieux se projeter dans l'avenir. **Jean-Léonce Dupont, président du conseil départemental du Calvados, président d'honneur de la FedEpl**, a tout d'abord rappelé le contexte du précédent plan stratégique « [Epl Territoires 2020](#) » et les résultats obtenus, à l'instar de **l'élargissement de la gamme des Epl** et de **la transformation de la FedEpl en une association d'élus mobilisée sur des sujets variés**. Des changements de paradigmes, économiques, sociaux et environnementaux transforment aujourd'hui l'économie mixte locale. Les Epl auront encore à faire face à la méconnaissance des administrations centrales vis-à-vis du modèle, source de ralentissement dans la mise en œuvre des transitions en cours.

Lire aussi

[Eplscope 2023 : La conjoncture économique n'enraye pas la dynamique des 1 401 Entreprises publiques locales](#)

Comme l'a ensuite rappelé Patrick Jarry, ancien maire de Nanterre, président d'honneur de la FedEpl, **l'économie mixte locale s'inscrit pour autant dans une trajectoire de croissance et la FedEpl doit s'interroger continuellement pour accompagner les dynamiques**. Le nombre d'Epl s'est accru de 20 % en dix ans, tandis que le volume d'activité a progressé de 45 %. Le modèle a démontré son efficacité, sa résilience et sa capacité à favoriser les coopérations et synergies territoriales.

Une feuille de route pour les entreprises de l'intérêt général afin de concrétiser ces ambitions

Président en fonction pour une partie de la période, **Patrick Jarry** a précisé l'orientation des travaux de la démarche de planification stratégique selon trois axes de réflexion : les évolutions du contexte d'intervention de l'économie mixte locale, les évolutions du contexte d'intervention de l'action publique locale et les évolutions du périmètre de l'économie mixte.

La confrontation d'idées a permis d'aboutir à **une feuille de route pour le mouvement dans les prochaines années**, comme l'a dévoilé ensuite solennellement **Philippe Laurent**. Le Plan stratégique 2030 de la FedEpl poursuivra dès lors des ambitions suivant quatre axes :

1. **Intégrer les dynamiques de l'économie mixte locale** et notamment adapter le périmètre d'action de la FedEpl pour s'inscrire dans la dynamique européenne et favoriser de nouvelles coopérations autour des collectivités territoriales ;
2. **Incarner et accompagner la diversification de l'économie mixte locale** en concentrant l'action de la FedEpl sur l'adhésion et la fidélisation des adhérents pour renforcer sa représentativité ;
3. **Approfondir les partenariats stratégiques avec l'écosystème** en veillant à la représentativité des opérateurs et financeurs, en renforçant les coopérations et en valorisant leur engagement dans les Epl ;
4. **Améliorer l'impact et l'attractivité de l'économie mixte locale** à travers la mise en œuvre d'une stratégie d'engagement et de marque pour renforcer la visibilité de la FedEpl et son attractivité auprès de différents publics.

Différentes actions du Plan stratégique sont d'ores et déjà en cours, depuis la validation de ces orientations par le conseil d'administration de la FedEpl le 25 avril dernier. Le [Congrès national des Epl](#), **qui se tiendra du 8 au 10 octobre à la Cité des Congrès de Nantes**, sera l'occasion d'en rendre compte, avant un bilan à mi-parcours en 2027.